

Compte rendu N° 2018-01 – Les Rives de l'Elorn

Conseil de Vie Sociale du 30 janvier 2018, de 14h00 à 16h00

	Membres présents	Membres absents / excusés
Résidents	Madame Marie Josèphe BLONS Madame Jeanne ROUE Madame Marie Thérèse MAUDUIT Monsieur Yves YVEN Monsieur Jean OMNES	Monsieur Jean-Yves GUYOMARD
Familles	Monsieur Raymond SORIA Monsieur René GOUES Madame Nicole MENUT Madame Jocelyne CREFF Madame Martine DENIEL	Monsieur Gérard PHILIPPOT
Personnels	Madame Mélanie BERTHEVAS Madame Véronique ROBERT Monsieur Philippe KERRIEN	Monsieur Patrick GEFFROY Madame Dominique VALETTE Madame Catherine BERNICOT
Elus du SIVU	Madame Marie-Thérèse CREACHCADEC Madame Isabelle GUERIN	Madame Sophie BASTARD Madame Jocelyne VILMIN
Membres consultatifs	Madame Marie Noëlle RIOU, Directrice des soins et des admissions Madame Anne UGUEN, Directrice d'établissement Madame Gwen ANDRE, Directrice d'établissement	Madame Isabelle POINGT, Directrice d'établissement Monsieur Olivier DELANNEE, Directeur Général
Personne(s) non membre(s)	Madame Nathalie POULIQUEN, secrétaire	

Synthèse de la réunion :

Ouverture de la séance à 14 h 00

- 1) Exposé des missions du conseil de la vie sociale
- 2) Approbation du règlement intérieur du CVS
- 3) Election du président et du vice-président

En ouverture de séance Madame Marie-Noëlle RIOU félicite les élus aux CVS et les remercie pour leur investissement.

Elle précise que le personnel est peu présent à la réunion, compte tenu de la journée de grève nationale des EHPAD.

Nos élus du CVS et directions soutiennent également cette mobilisation et ont le souhait de continuer à améliorer les services, la qualité de vie de nos résidents... selon nos valeurs. La prise en compte des questionnaires de satisfaction sont aussi un bon moyen de toujours progresser.

Le manque de moyen peut parfois conduire à faire des choix, comme pour exemple actuellement, l'EHPAD Georges Brassens ne peut accueillir dans l'immédiat des résidents ayant besoin d'aide au repas.

Un tour de table est fait afin que chacun puisse se présenter.

Exposé des missions du conseil de la vie sociale

Il est fait lecture de l'article 1 du règlement intérieur qui liste les missions du CVS.

Approbation du règlement intérieur du CVS

Madame Marie-Noëlle RIOU propose d'approuver le règlement intérieur du CVS.

Le règlement est approuvé à l'unanimité.

Election du président et du vice-président

Madame RIOU propose que comme par le passé, le président soit élu parmi les élus familles et le vice-président par les élus résidents.

Madame RIOU procède à la distribution des bulletins vierges et invite les membres du personnel à quitter la salle le temps que les bulletins aient été remplis et déposés dans l'urne.

Pour le premier tour, élection du président :	Pour le second tour, élection du vice-président :
M. Raymond SORIA obtient 10 voix Nombre de bulletins nuls : /	M. Jean OMNES obtient 10 voix Nombre de bulletins nuls : /
Les résultats du vote proclament M. Raymond SORIA, président du CVS	Les résultats du vote proclament M. Jean OMNES, vice-président

Madame RIOU félicite les nouveaux élus. Elle indique que M. DELANNEE, Directeur Général du SIVU, propose aux membres du CVS une formation d'une heure environ, afin de donner quelques explications sur le fonctionnement des EHPAD : financements, Cantou, Unités protégées, GMP, Pathos... La date du 7 mars est proposée. Les membres du CVS demandent si cette date peut être avancée à la première semaine de mars. Une information sera transmise par courriel aux membres du CVS. **Nouvelle date : jeudi 1^{er} mars 2018 à 14 h à l'EHPAD Georges Brassens.**

Mme RIOU précise qu'en cas d'impossibilité diverse de poursuivre le mandat de CVS 2018-2020, les membres ont la possibilité de démissionner. Sur chaque établissement 4 représentants se sont portés candidats, le 3^e et 4^e pouvant être sollicités.

Mme RIOU propose que les réunions de CVS se déroulent un jeudi après-midi, les prochaines rencontres sont fixées aux dates suivantes : jeudi 26 avril 2018 et jeudi 28 juin 2018, de 14 h à 16 h.

Le président est invité à clôturer la séance.

M. SORIA souhaite à l'ensemble des membres du CVS un bon mandat. Il précise qu'il est joignable facilement et qu'il se rend sur les trois sites régulièrement. Il ajoute que certains points peuvent facilement être traités au jour le jour, sur le terrain par les directions des établissements. Le CVS traite surtout les points généraux.

Les coordonnées des membres seront communiquées à chacun, afin de faciliter les échanges.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h45.

Le Président
Raymond SORIA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'RS', written over the printed name 'Raymond SORIA'.